

COMPTE RENDU, DU 01 JUILLET 2025

Présents : Mr de Vallavieille, Mr Lesseline, Mme Rolland, Mme Lepetit, Mr Vasche, Mr Dubourg, Mr Leconte, Mr. Marie, Mr. Ferey , Mr Jamet , Mme Plaisance-Dubois

Excusés : Mr. Després, Mme Postel, Mme Cardine,

Approbation du compte rendu du 29 avril 2025

1. BILAN 81EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT

Le bilan est positif compte tenu du déroulement des cérémonies qui se sont bien passées et l'implication de tout le monde (conseil, salariés et bénévoles) autour de cet évènement.

Rien n'aurait pu avoir lieu sans eux, car cela demande de la disponibilité, de l'adaptation et une grande part de patience pour répondre aux besoins et aux ordres de toutes sortes.

Il y a sans aucun doute des points d'améliorations comme :

- Une meilleure communication pour faire face aux décisions communiquées au dernier moment ; une brigade de pompiers et de gendarmerie arrivées sans que nous soyons prévenus a failli nous saturer les parkings
- Les ordres contradictoires qui demandent une réactivité compliquée
- Une meilleure signalisation au niveau du bourg ; nous allons acheter des barrières supplémentaires et des panneaux pour signaler les parkings (notamment celui du pôle de vie.

2. INFORMATION PERSONNEL COMMUNALE

- a) Freddy Biancheri a demandé une disponibilité pour convenance personnelle de 5 ans à partir du 09 septembre 2025. Nous allons donc embaucher un contractuel à partir de septembre 2025 à raison de 35h par semaine.
 - b) Le contrat d'Elodie ne sera pas renouvelé après le 30 juin 2025. Une candidate doit être reçue en vue de pourvoir ce poste d'adjointe administratif dans les prochains jours.
 - c) Un contrat sera établi jusqu'au 31 décembre 2025 pour faire le ménage à la mairie.
- Le Conseil est d'accord avec ses diverses décisions

3. DEMANDE PARTENARIAT DE LA SOCIETE DES COURSES

Cette demande concerne un partenariat entre la commune et la société des courses pour obtenir une publicité du musée dans le programme ainsi que le nom du musée d'Utah pour une des courses.

Le Conseil donne son accord

4. DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC D'UN COMMERCE

Une demande a été faite par la crêperie pour l'occupation du domaine public avec une tente de réception. Le conseil accepte cette autorisation avec les conditions suivantes :

- La tente devra être de dimensions identiques à celles de la terrasse
- La sécurité des piétons devra être garantie
- La sortie des personnes et véhicules venant de l'impasse ne devra pas être obstruée
- Le démontage de la tente devra intervenir dès le 1^{er} septembre 2025

5. DEMANDE DE LOCATION POUR COURS DE PEINTURE

Une demande de location de la petite salle est faite par Mme Breney qui voudrait proposer des cours de peinture et arthérapie le mercredi. Nous avons débattu car au regard des locations déjà acceptées nous regrettons le manque de propreté après utilisation et le manque de communication en cas de débordement de leur usage (repas après les cours sans que nous soyons prévenus). Il faut savoir que cette salle est susceptible d'être utilisée juste après et que cela pose un problème. Le Conseil donne son accord jusqu'au 31 décembre 2025 pour un loyer de 100.00€ par mois que les cours aient lieu ou pas.

Nous voulons une commune active et ouverte mais il va falloir réfléchir à l'entretien des lieux communs.

6. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE VOYAGE EN ALLEMAGNE

Ce voyage a lieu tous les 4 ans et une demande de 1000.00€ est demandée. Celui-ci aura lieu du 01 au 09/08/2025. Le Conseil donne son accord avec 9 voix pour.

7. DELIBERATION RESTITUTION DE CAUTIONS

Nous avons des cautions qui s'étale de 2013 à 2017 qui restent en suspens. La trésorerie nous demande d'effectuer des écritures comptables pour les intégrer à notre budget. Le conseil accepte.

8. QUESTIONS DIVERSES

a) L'école

Un devis a été réalisé par l'Entreprise Laurence pour la réparation du toit de l'école et de la cantine d'environ 17 000€. Une répartition a été acceptée entre la commune et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin au prorata des surfaces. Il y aura une garantie décennale. Pour la seconde partie du toit, nous avons demandé conseil auprès de Monsieur Laurence et un devis nous sera adressé.

b) Les vitraux de l'église

Un dossier a été fait et nous avons perçu une subvention de la DRAC de 35% et nous avons obtenu un accord du Département pour 30%. Le devis d'environ 10 000.00€ a donc été signé.

c) L'accès internet

Un dossier pour l'installation d'une antenne mobile est à l'instruction par l'ABF qui semble réticente. Il faut savoir que les zones blanches ne doivent plus exister pour le 31 décembre et que ce dossier est régulièrement remis en question à cause de sa proximité avec l'église. La société FREE nous demande la signature d'une convention pour l'occupation du domaine public en rapport avec ce pilonne moyennant une redevance de 1500€ par an.

Le Conseil donne son accord

d) La Société HLM

Cette société nous propose une réfection totale de la toiture à l'isolation en passant par le chauffage des 19 logements route de Carentan. Ces travaux seront faits à l'automne.

Le Conseil est ravi de cette nouvelle car ces logements commencent à dater

e) L'ADS

Le service de l'urbanisme a refait le plan de la voirie communale ainsi que des chemins ruraux de la commune. Cette mise à jour permettrait une réévaluation de nos dotations de l'Etat.

f) Foot

Une demande pour l'achat de nouveaux buts pour remplacer les anciens qui ne sont plus homologués et qui datent d'au moins 20 ans est faite pour 1 800.00€.

Le conseil se pose la question de la qualité de ceux-ci mais donne son accord pour cet achat

g) Les conteneurs jaunes

Les colonnes de tris vont être enlevés. Nous nous posons la question de la propreté de la commune après cette suppression et avec l'augmentation des dépôts sauvages déjà constatés.

Un mail a été fait à la CCBDC pour demander une réorganisation et nous attendons la réponse.